

L'ÉVOLUTION URBAINE DE COMPIÈGNE DU X^e SIECLE AU XIII^e SIECLE APPORT DES FOUILLES RECENTES

par

Martine PETITJEAN

Compiègne, d'origine médiévale, est une ville fortifiée d'une superficie de cinquante-quatre hectares située à proximité du confluent de l'Aisne et de l'Oise, sur la rive gauche de cette dernière. A l'est et au sud elle est délimitée par l'antique forêt de Cuise, dite actuellement forêt de Compiègne.

De la fin du XIV^e siècle jusqu'au XVI^e siècle, la cité compiégnaise était divisée en vingt six tours ou îlots de maisons (Rendu. 1861). Les premiers travaux scientifiques relatifs à leur localisation et à leurs propriétaires datent de 1952 (Barré. 1952). Aujourd'hui, les fouilles archéologiques effectuées au centre ville, sur la place du Marché, en 1991-93, apportent quelques éléments nouveaux pour compléter l'étude de l'évolution urbaine compiégnaise (Petitjean. 1994 a-b). L'influence du palais carolingien sur le développement urbain peut être étudiée. La disparition de ce palais, liée à l'essor d'un nouveau groupe social, les bourgeois, entraîna, aux XII^e et XIII^e siècles, des modifications des îlots d'habitats⁽¹⁾.

Le palais carolingien et des premiers capétiens à Compiègne

Dès l'époque gallo-romaine, Compiègne, Compendium, serait un point de passage sur l'Oise, frontière entre les territoires des Suessions et

(1) Le fond de plan utilisé dans le présent travail est tiré du plan Chandellier de 1734 et d'un plan topographique relevé en 1941 et 1961, déposé à la Ville de Compiègne.

des Bellovaques. Puis, de l'époque mérovingienne jusqu'au XIXe siècle, Compiègne abrita une résidence royale. Il s'agit tout d'abord d'une "maison de chasse" -villa regia- dont l'emplacement est actuellement incertain, puis d'un palais -Compendium palatium-. De Charles le Chauve (840-877) à l'avènement d'Hugues Capet en 987, Compiègne fut une sorte de capitale du royaume franc occidental (Barbier. 1990. Ewig. 1963). Son influence sur les cités environnantes de la vallée de l'Oise n'est pas négligeable. Ainsi, au IXe siècle, l'expansion de Noyon, ville située au nord de Compiègne, se fait le long de l'axe menant à la cité compiégnnoise (Desachy. A par.) ; peut être en est-il de même au sud pour les villages de Jaux, Verberie et La Croix-Saint-Ouen.

1.1. Le palais au sommet d'un "éperon"

Le palais carolingien et des premiers capétiens fut édifié au sommet d'une sorte "d'éperon", constitué géologiquement de craie campanienne, dominant l'Oise de plus de 9 m (altitude 40.00 IGN, Fig. A). Du côté sud, il est délimité par un ravin qui correspond à l'actuelle rue des Cordeliers. Du côté nord du promontoire, proche de la rivière, le paysage était formé d'au moins deux terrasses alluviales emboîtées puis d'une zone inondable et enfin d'îles (Fig. A). En d'autres termes, le palais s'étendrait, d'est en ouest, entre l'Hôtel de ville et la place Saint-Clément puis du nord au sud entre les rues des Trois Barbeaux et des Cordeliers (Fig. A).

Du règne de Charles le Chauve (840-877) aux premiers capétiens, le palais comprend un ensemble de constructions : un atelier monétaire, des cloîtres, des habitations royales, des maisons et une chapelle palatine édifiée peut être sur le modèle d'Aix-La-Chapelle, dédiée à sainte Marie puis progressivement à saint Corneille et desservie par un collège de cent clercs (Tessier. 1952. N°425, 5 mai 877 et Vieillard-Troïekourov. 1971). Malheureusement, leur situation à l'intérieur du palais demeure inconnue, à l'exception de la chapelle palatine bâtie sans doute à l'emplacement du choeur de la future église abbatiale Saint-Corneille.

Tous ces édifices ont fait l'objet de transformations dont les plus notables, d'après les textes conservés, dateraient du règne de Charles le Simple (898-922), arrière petit-fils de Charlemagne, qui choisit comme son grand-père, Charles le Chauve, Compiègne comme résidence principale. Après la destruction du monastère, abritant le collège de cent clercs, par les Normands, Charles le Simple le reconstruisit par deux fois (Lauer. 1940. N°90, 26 juillet 917). De même il fit édifier une seconde collégiale dédiée à saint Clément (Lauer. 1940. N°90, 26 juillet 917).

La collégiale Saint-Clément fut, semble-t-il, placée en un point important même si elle est située hors du palais (Lauer. 1940. N°78, 7 juillet 915), dans une zone topographiquement plus basse que la chapelle Sainte-Marie, future abbatiale Saint-Corneille (Fig. A). La collégiale fut

élevée au sud-ouest du portail principal de la chapelle Sainte-Marie : la pantière, sans doute s'agit-il là de l'entrée principale du palais, s'ouvrant vers l'occident. Il semblerait que ces édifices se soient alignés dans la direction de la plus ancienne paroisse de Compiègne, Saint-Germain (Fig. A), sise près d'un pont mentionné en 917 et remplaçant un gué (Lauer.1940. N°90, 26 juillet 917). Les premières bases de l'urbanisme compiégnais seraient jetées.

1.2. L'enceinte carolingienne et son empreinte

L'ensemble palatial d'une dizaine d'hectares était protégé par un fossé qu'une bande de terre séparait des remparts, de 917 jusqu'en 1150, date de la donation d'une partie du palais carolingien au monastère Saint-Corneille (Morel. 1904. pp. 118-119). Sur cette bande de terre personne n'avait le droit d'élever de maisons. Déjà en 1092, le monastère a ordonné la destruction d'une tour, bâtie à proximité de l'église sans sa permission (Morel.1904. p.46).

Dans l'état actuel des recherches, aux XI^e et XII^e siècles le fossé de l'ensemble palatial passerait dans la partie nord-ouest de la rue des Trois Barbeaux. Au sud et au sud-est, il se situerait à l'emplacement des rues Jeanne d'Arc et des Cordeliers. A l'est, il se trouverait devant la façade de l'Hôtel de ville et rejoindrait la rue Floquet puis celle des Trois Barbeaux (Fig. A). Ainsi, les places du Change, de l'Hôtel de ville et l'espace central de la place du Marché correspondraient, probablement, à la bande de terre inconstructible (Fig. A).

Encore à la fin du XII^e siècle, la puissance des habitants du palais carolingien, désormais les religieux de Saint-Corneille, influe sur le développement topographique de la cité. En effet, les deux nouvelles paroisses urbaines sont élevées à proximité mais à l'extérieur du palais carolingien, au-delà du fossé. L'église Saint-Antoine, fut bâtie sur l'axe menant à Paris ou même à Crépy-en-Valois et à Pierrefonds, dans un des fiefs des seigneurs de Pierrefonds occupant la partie méridionale de la ville médiévale. L'église Saint-Jacques fut construite non loin de la route de Crépy-en-Valois ou de Pierrefonds et de Soissons, dans le domaine foncier des religieux de Saint-Corneille, appelé couture de Charlemagne.

De fait, le palais carolingien et des premiers capétiens a fortement marqué l'urbanisme compiégnais. Il faut attendre le XII^e siècle pour que les limites du palais disparaissent à certains endroits.

2. Les transformations des îlots d'habitats aux XII^e et XIII^e siècles, au nord-ouest de la ville

2.1. Apport des fouilles archéologiques

La disparition d'une partie des fortifications carolingiennes et des premiers capétiens a pu être étudiée lors des fouilles de la place du Marché ou des Hallettes. Celles-ci se sont déroulées sur la partie nord-

ouest de l'ensemble palatial (Fig. A).

Dans un premier temps, au XIIe siècle, sur la place du Marché, un îlot de maisons fut dressé parallèlement à l'église abbatiale Saint-Corneille. Cet îlot était, sans doute, séparé de celle-ci par une rue, l'actuelle rue des Bonnetiers. A l'ouest de ce groupe d'habitations s'ouvrait alors une voie en diagonale et rejoignant la rue des Neiges afin de contourner l'abbaye (Fig. B). Cette voie en diagonale avait la particularité d'être encaissée vers l'occident car à cet emplacement le terrain naturel accusait une rupture de pente plus marquée qu'actuellement.

Dans un second temps, à la fin du XIIe siècle ou au début du XIIIe siècle, cet îlot d'habitations a été divisé en deux, formant ainsi deux petits pâtés de maisons qui vont subsister jusqu'en 1940. La rue partiellement encaissée fut élargie pour devenir une grande place nommée Cour-le-roi⁽²⁾, ou plus tard place du Marché, dégageant ainsi le portail latéral de l'abbatiale et ouvrant un nouvel axe de développement de la ville. L'îlot du nord était bordé par la rue des Neiges et son vis-à-vis par la rue des Clochettes (Fig. B). Le fossé, protégeant autrefois le palais carolingien et des premiers capétiens, fut comblé et des habitats occupèrent son emplacement (Fig. B.). L'abbaye, afin de résister aux empiètements des bourgeois, a d'établir une nouvelle enceinte matérialisée par deux tours⁽³⁾ alignées dans l'axe de la rue des Neiges et une ancienne impasse nommée Cul de Sac ouvrant sur la rue Solférino.

Cette modification du tissu urbain serait à mettre en corrélation avec plusieurs éléments. L'un serait le déplacement du palais, désormais appelé château, au bord de l'Oise ; la Grosse Tour du Roi (ou tour Jeanne d'Arc) est encore en élévation (Fig. A). L'autre serait la création, en 1092, de la foire du Mi-Carême. La fréquentation de cette foire de renommée internationale (Carolus-Barré. 1994. pp.221-349) a sans doute favorisé le développement de grandes places et de voies à deux bandes de roulement, comme la rue des Trois Barbeaux (Petitjean. 1994. p.31).

2.2. Les bourgeois, leur influence sur les nouveaux îlots d'habitats

Parallèlement à ces événements et comme dans de nombreuses villes de France, le roi octroie aux bourgeois compiégnois une "sauvegarde" en 1108, puis la charte communale en 1153. Forts de ces nouveaux acquis, ils construisirent à deux reprises des halles, en 1201 et 1207, qui vont être jusqu'en 1367 le siège de l'administration municipale parce que la grande place Cour-le-roi est devenue le centre économique de la ville. Ces halles ont été élevées sur un terrain pris sur celui des religieux de

(2) En souvenir d'une place plus petite portant le même nom, limitrophe de l'abbatiale Saint-Corneille et dépendante du palais carolingien.

(3) L'une a été découverte sur la place du Marché (Fig. B, n° 4) et l'autre en 1924 dans l'impasse Cul de Sac.

Saint-Corneille (Morel. 1904. pp.361-364 et 399-400). Ce terrain se situait sur la place du Marché, là où les fouilles ont eu lieu. Avant 1150, ce terrain appartenait à l'ancien palais carolingien et des premiers capétiens.

Ces halles étaient isolées par la place Cour-le-roi des autres pôles de décisions. Au sud se trouvait le pouvoir religieux, représenté par l'abbaye ; à l'ouest le pouvoir royal, représenté par la Grosse Tour du Roi (le nouveau château capétien). Rappelons qu'en 1208, les bourgeois devinrent les propriétaires du donjon de Pierrefonds qui appartenait au roi, depuis la mort d'Agathe de Pierrefonds en 1192 (Barré. 1952. p.118). Toutes ces transformations expliquent peut être la petitesse et l'orientation originale des tours ou îlots d'habitats compris dans ce secteur. Ils sont perpendiculaires aux courbes de niveaux et sont orientés nord-est/nord-ouest. Plus tard, sous le règne de saint Louis, cette zone fut encore modifiée avec la reconstruction de l'hôtel-Dieu, sis à l'est du pont Saint-Louis, qui débouchait sur l'actuelle rue Jeanne d'Arc (Fig. A).

Ces îlots d'habitats, établis probablement aux XII^e et XIII^e siècles, correspondent sans doute à l'essor d'un groupe social nouveau, les bourgeois, appuyés par le pouvoir royal et rivaux du puissant monastère Saint-Corneille.

3. Synthèse

L'existence de la rivière et de la forêt ont entraîné un développement de la ville en bordure de l'Oise, hors de la zone inondable. L'Oise a permis de placer Compiègne au centre du réseau commercial fluvial entre les villes de Flandre et de Bourgogne à l'époque médiévale. La forêt de Compiègne fut l'un des lieux de détente et de chasse favoris des souverains, d'où l'établissement d'une demeure royale, sur la rive gauche de l'Oise, de l'époque mérovingienne jusqu'au XIX^e siècle.

D'après les documents conservés, le franchissement de la rivière se faisait, en 917, à proximité de l'église Saint-Germain, lieu présumé proche de la villa mérovingienne. Un nouveau pont, dit le pont Saint-Louis mais d'origine mal connue et sans doute nettement plus ancienne, fut construit pour accéder à la ville qui se développait à proximité des monastères carolingiens Saint-Corneille et Saint-Clément. A partir du XI^e siècle, ce pont donna sur l'un des axes principaux du Compiègne médiéval, l'actuelle rue Jeanne d'Arc. En effet, de part et d'autre de cette voie, se trouvaient les édifices principaux de la cité, à savoir, du nord-ouest vers le sud : le palais royal du XI^e siècle, représenté par la Grosse Tour du Roi ; l'hôtel-Dieu ; l'entrée principale de l'abbaye Saint-Corneille, c'est-à-dire la pantière ; la collégiale Saint-Maurice ; la collégiale Saint-Clément.

De la place du Change, véritable carrefour, on pouvait accéder aux

portes de Paris et de Pierrefonds. Les voies conduisant à ces portes passaient devant l'église Saint-Jacques et l'église Saint-Antoine. La prééminence des rues Jeanne d'Arc, de Paris, de la porte de Pierrefonds est également attestée par l'existence d'édifices hospitaliers qui les bordent : Saint-Jean Le Petit, l'hôtellerie Saint-Nicolas le Petit, hôtel-Dieu Saint-Nicolas.

L'influence du pont sur la mise en place du parcellaire est telle qu'au XVIII^e siècle, le déplacement du pont provoqua le transfert d'un des principaux axes de la ville vers le nord-est, c'est-à-dire vers l'actuelle rue Solférino, débouchant sur l'Hôtel de ville. Il s'ensuivit l'agrandissement de certaines voiries aux XVIII^e et XIX^e siècles.

Aux cours des siècles, l'extension du palais carolingien puis de la ville conduisit à une modification du cadre naturel : les pentes de "l'éperon" et les terrasses alluviales sont adoucies, les îles sont rattachées au rivage, la zone inondable asséchée, les abords de la forêt sont grignotés.

Toutefois, au terme de cette étude, il est semblé que l'influence du cadre naturel sur la formation des îlots d'habitats joue un rôle secondaire tandis que celle du palais carolingien est fondamentale. Rappelons que le palais carolingien s'élevait au sommet de "l'éperon", occupé ultérieurement par l'abbaye Saint-Corneille. En effet il faut constater que les tours ou îlots de maisons inclus dans le domaine foncier des religieux de Saint-Corneille, c'est-à-dire la couture dite de Charlemagne, ont une superficie comprise entre 17940 m² et 6500 m² alors que les autres sises à l'extérieur de ce domaine sont plus petites (4900 m²). Celles situées au sud et en limite de ce domaine foncier occupent un terrain très pentu, - côté nord du ravin -, compris probablement entre le rempart et le fossé carolingien.

Parmi tous les tours ou îlots de maisons dénombrés au XVI^e siècle, il faut constater que quatorze d'entre eux ont une orientation perpendiculaire aux courbes de niveaux (Fig. A) et sont orientés nord-est/nord-ouest. Dans ce groupe, deux ensembles se distinguent, les îlots au nord-est de la ville et ceux situés au centre, mais placés topographiquement sous l'ancien palais carolingien. Les premiers sont à mettre en relation avec une urbanisation tardive de ce secteur, liée à la création du château de Charles V (1364-1380). Les seconds sont sans doute à rapprocher de la transformation de cette zone à partir de la fin du XI^e siècle, époque où le palais royal change de place, et où le pouvoir des bourgeois va s'affirmer peu à peu.

Ainsi, la présence d'une demeure royale sur le sol compiégnois, déplacée à plusieurs reprises, engendra tout d'abord, un développement urbain en contrebas du palais carolingien (autour de Saint-Clément ?) puis l'urbanisation ou la transformation du secteur occidental de la ville

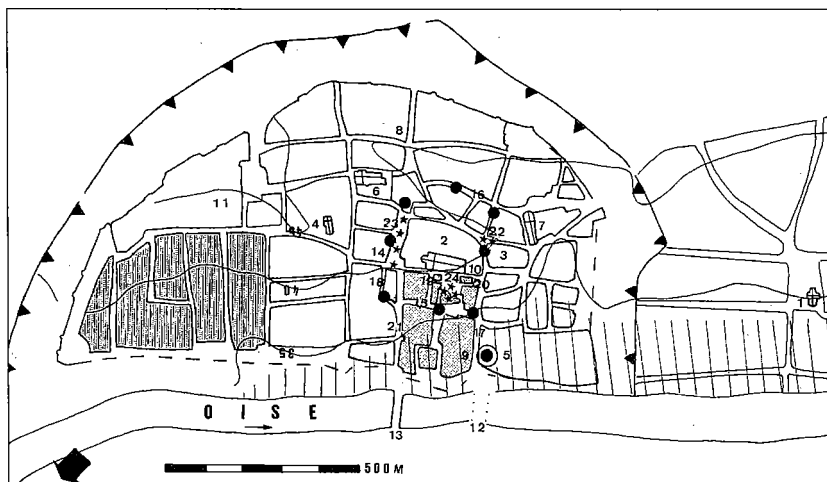
sous les capétiens, enfin le développement du secteur nord-est de la ville à partir de Charles V, avec le percement d'un nouvel axe qui menait à Soissons, en passant par la porte de la Chapelle, aménagée alors à cet effet. La création des îlots d'habitats à Compiègne est, entre autres, le résultat de transactions immobilières, mais aussi de conflits territoriaux permanents entre les divers seigneurs de la ville, et particulièrement au XIII^e siècle entre les bourgeois et le puissant monastère Saint-Corneille.

Conclusion

Compiègne est né au pied du palais et de sa fondation monastique, perché sur "l'éperon" dominant l'Oise. Le premier axe urbain semble se diriger vers Saint-Germain, la première paroisse. Dès la fin du XI^e siècle, l'éclatement des pouvoirs se traduit par le déplacement du château royal vers l'Oise et un nouvel ordre économique, politique et religieux se met en place. Le nouveau pouvoir municipal va s'accrocher rapidement à un territoire contesté à situer entre le pont, le château voisin et l'abbaye Saint-Corneille. Il a trouvé ensuite un lieu plus sûr, derrière le beffroi mais à l'écart du pouvoir des religieux, dans une situation comparable à celles des deux nouvelles églises paroissiales.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BARBIER, Josiane.** “Le système palatial Franc : genèse et environnement dans le nord-ouest du regnum” dans *Bibliothèque de l'école des Chartes*. 148. 1990. pp.245-299.
- BARRE, Carolus.** “La formation de Compiègne” dans *bul. de la Société historique de Compiègne*. XXIV. 1952. pp. 85-117.
- CAROLUS-BARRE, Louis.** “Le Mi-Karesme foire de Compiègne au Moyen Age et sa survie jusqu'en 1792” dans *Etudes et documents sur l'île de France et la Picardie. T1. Compiègne et le Soissonnais*. Compiègne. 1994. pp. 221-349.
- CHANDELLIER.** *Plan levé et dessiné par Chandellier en 1734...* Ech. de 100 toises. Rééd. par la Société historique de Compiègne en 1979.
- Compiègne. Oise. Planche 1 à 4. Fond de plan topographique.* Dressé en 1941 par V. Gruson. Rénové en 1961 par R. Jourdeuil. Ministère de la Construction. Ech.1/2000^{ème}.
- DESACHY, Bruno.** *Noyon. Document d'évaluation du Patrimoine Archéologique urbain*. Tours, Centre nat. d'Arch. Urbaine. à par.
- EWIG, E.** “Résidence et capitales pendant le haut Moyen Age” dans *Revue Historique*. Paris. 1963.
- LAUER, P.** *Recueil des actes de Charles III le Simple*. Pub. Sous la dir. de F. Lot. Paris. 1940 et 1949.
- MOREL.** éd. *Cartulaire de Saint-Corneille*. I. Montdidier. 1904.
- PETITJEAN (a), Martine.** dir. *La Cour-le-roi et la place du marché des carolingiens à nos jours*. Compiègne.1994. 61 p.
- PETITJEAN (b), Martine.** “Zone palatiale carolingienne : l'apport des fouilles” dans Rennoux, Annie, dir. *Palais médiévaux (France-Belgique), 25 ans d'archéologie*. Le Mans. 1994. pp.37-40.
- RENDU, Zacharie.** “Les anciens quartiers de Compiègne” *Extrait du recueil des Mémoire lus à la Sorbonne, dans les séances des 21-22-23 nov. 1861. 1863.* 16 p.
- TESSIER, G.** éd. *Recueil des actes de Charles II le Chauve*. Paris. 1952-1955.
- VIEILLARD-TROÏKOUROFF, May.** “La chapelle du palais de Charles le Chauve à Compiègne” dans *Cahiers Archéologiques*. XXI. pp. 89-106.



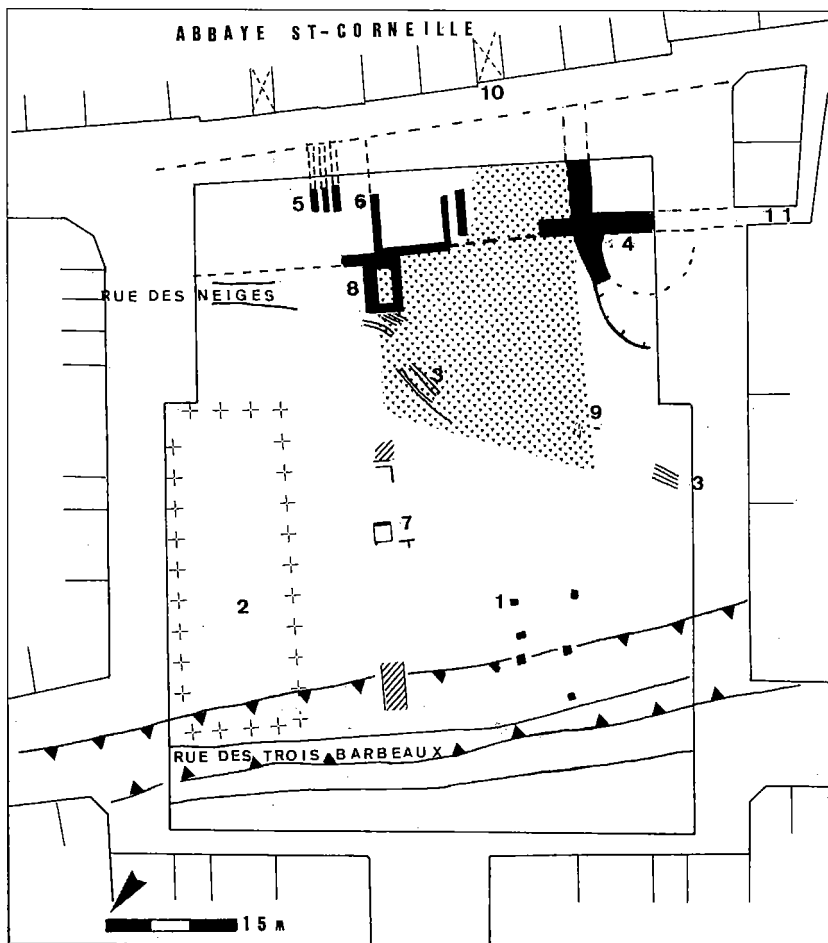
Compiègne : la topographie, les palais et leur influence sur les îlots d'habitats
Cercles noirs, enceinte du palais carolingien et des premiers capétiens dans son dernier état. Triangles noirs, fossé de la ville dans son dernier état aux XVI^e et XVII^e s. Tirets, restitution des remparts. En hachuré, zone inondable et îles. Traits fins, limite des parcelles d'après le plan de 1734. Tirets, points, limite de parcelles actuelles.
Les édifices civils et religieux :

- | | |
|--|---|
| 1- Eglise Saint-Germain. | 8- Saint-Nicolas le Petit (1251). |
| 2- Monastère Saint-Corneille, palais carolingien et des premiers capétiens. | 9- Hôtel-Dieu Saint-Nicolas (1257). |
| 3- Emplacement du monastère Saint-Clément, Xe s. | 10- Eglise Saint -Maurice bordant la pantière. |
| 4- Prieuré Saint-Pierre des Minimes (1095). | 11- Château - palais du XIV ^e au XIX ^e s. |
| 5- Grosse Tour du roi, château royal XI ^e s (?) - XIV ^e s. | 12- Emplacement du pont dit Pont de Saint-Louis. |
| 6- Eglise Saint-Jacques (1193). | 13- Pont actuel, achevé en 1733. |
| 7- Eglise Saint-Antoine (1189). | 14- Hôtel de ville (1400). |

Les rues et les places :

- | | |
|--|---|
| 15- Rue des Trois Barbeaux. | 21- Rue Solférino. |
| 16- Rue des Cordeliers. | 22- Place du Change. |
| 17- Rue Jeanne d'Arc. | 23- Place de l'Hôtel de ville. |
| 18- Rue Floquet. | 24- Ancienne place du Marché ou du Marché aux Herbes, là où se sont déroulées les fouilles entre 1991-93. |
| 19- Rue des Neiges puis Desiré Luisin, aujourd'hui disparue. | 20. Rue des Clochettes. |

Les tours ou îlots de maisons : en pointillé, îlots créés sans doute aux XII^e-XIII^e s. En hachuré dense, îlots créés peut être à partir du XIV^e s. Etoile, zone inconstructible du palais carolingien et des premiers capétiens.



Vestiges des XIIe et XIIIe siècles sur la place du marché d'après les fouilles de 1991-1993 Tiréts, restitution. Hachuré gras, sol d'habitat. Triangles noirs, fossé des XIe et XIIe s, dernier état des fortifications du palais carolingien et des premiers capétiens. Le palais se situe au sud du fossé. Ce fossé est antérieur à la rue des Trois Barbeaux. En noir les maçonneries. Rue des Neiges, nom des rues :

- | | |
|--|---|
| 1- Pile de fondation, halles de 1201 ? | au n° 8 et sa disparition est comprise entre le XIIIe s et le XVIe s. |
| 2- Emplacement présumé des halles de 1207 d'après les travaux de C. Barré. | 7- Habitats des XIIIe et XIVe s. |
| 3- Voie encaissée, traversant le site en diagonale, antérieure à la place (n° 9). | 8- Latrines de la fin du XIe s et/ou du début XIIe s. |
| 4- Maçonnerie semi-circulaire, vestiges d'une enceinte de l'abbaye aux XIIe et XIIIe s ? | 9- La grande place Cour-le-roi postérieure aux n° 3 et 8. |
| 5- Série de murs postérieure au Xe s et antérieure au XVIe s. | 10- La porte de l'église abbatiale dégagée lors de la division en deux de l'îlot de maisons parallèle à l'église abbatiale. |
| 6- Habitat, sa construction est postérieure | 11- Rue des Clochettes. |